



ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

ACTIONS GOUVERNEMENTALES EXIGÉES!

ICI!



Campagne de mobilisation de l'ACA

Rappel du mandat voté lors de l'AGE du 21 janvier 2015

Objectifs de la campagne

1. Que le gouvernement québécois applique la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire adoptée en 2001 dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental
2. Que le gouvernement québécois, en lien avec le soutien financier à la mission des organismes d'ACA, et ce, dès le budget 2016-2017 :
 - maintienne les programmes déjà existants dévolus aux organismes d'ACA;
 - développe de nouveaux programmes dévolus aux organismes d'ACA dans les ministères et organismes gouvernementaux qui n'en ont pas;
 - accorde une augmentation significative des montants dévolus aux organismes d'ACA (incluant l'indexation annuelle pour tous les programmes dévolus à l'ACA).
3. Assurer la cohésion du mouvement d'ACA par une campagne parapluie (harmonisation, agendas communs, etc.).

Enjeux de la campagne

- Respect de la politique gouvernementale
- Indexation
- Rehaussement

Activité importante

Organisation d'une tournée provinciale sous forme de commission afin de recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA, ainsi que la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement.



Sur l'ensemble de la campagne

Mise en contexte

Les travaux concernant cette campagne sont effectués principalement par le groupe de travail « Campagne Mobilisation ACA » et par le conseil d'administration du RQ-ACA. Le groupe de travail s'est rencontré à trois reprises avant l'AGA.

Les éléments abordés lors de ces rencontres

- Élaboration des revendications basées sur les enjeux identifiés
- Thème : dévoilé lors de l'AGA du RQ-ACA le 20 mai
- Outils de visibilité : dévoilés lors de l'AGA du RQ-ACA le 20 mai (bannière, affichettes)
- Accord sur la nécessité d'un site internet dédié à la campagne
- Clarification des principaux éléments concernant la commission populaire ACA
- Outre la commission, autres interventions à venir dans le cadre de la campagne: demande d'accès à l'information sur les demandes de financement, présence de la campagne à l'Assemblée nationale, demande de rencontre du Premier ministre, etc.
- À venir : clarification des responsabilités respectives dans le cadre de l'ensemble de la campagne

Les revendications

Les organismes d'ACA exigent du gouvernement qu'il :

- Respecte sa Politique
- Finance adéquatement les organismes d'ACA
- Indexe annuellement leur financement

Ces revendications ont été rédigées pour permettre aux différentes composantes du mouvement d'ACA de lier ses propres revendications actuelles et futures à la campagne du RQ-ACA.

Le rôle « parapluie » de la campagne

La campagne du RQ-ACA n'a pas pour but de remplacer les campagnes sectorielles du mouvement d'ACA (santé et services sociaux, défense collective des droits, etc.), mais d'être une campagne globale et unificatrice de l'ensemble du mouvement d'ACA en regard de la reconnaissance et du financement de l'ACA. En ce sens, le RQ-ACA devra prendre en compte ces différentes campagnes dans sa planification de ses interventions et des développements dans les prochains mois (sinon les prochaines années!).

Le rôle « parapluie » se concrétisera notamment par l'utilisation du site internet dédié à la campagne pour

accueillir des informations sur les actions des campagnes « sectorielles » en cours ou à venir, reliées à celle du RQ-ACA. Il servira aussi à montrer la motivation et l'union envers cette campagne et à permettre l'appropriation de toutes les composantes de l'ACA envers la campagne « parapluie ».

Calendrier du début de la campagne

Printemps / été 2015

- Choix du thème et préparation des outils de visibilité = lancement semi-public lors de l'AGA du RQ-ACA
- Lancement du site internet dédié à la campagne
- identification des autres interventions dans le cadre de la campagne (outre la commission)
- Planification et organisation de la commission (voir au point C)

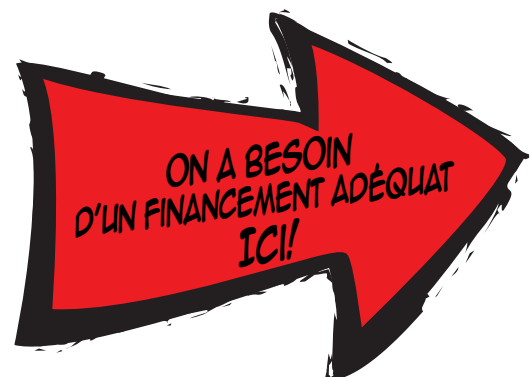
Automne 2015

- Lancement public de la tournée de la commission
- Parution des bulletins de notes des ministères pendant la Semaine nationale de visibilité de l'ACA
- Demandes d'accès à l'information sur les demandes de financement auprès des différents ministères
- Interventions publiques à préciser
- Interventions politiques à préciser
- Interventions médiatiques

Hiver 2016

- Planification d'une rencontre avec les membres du RQ-ACA basée sur le rapport de la commission
- Interventions médiatiques (à préciser)

Soulignons que les éléments mentionnés ci-dessus doivent être situés dans une perspective à plus long terme puisqu'il pourrait falloir plusieurs années pour obtenir des gains à nos trois revendications. Il faut donc se positionner pour « durer dans l'temps » !



Sur la commission

Le groupe de travail mis sur pied pour cette campagne et le conseil d'administration se sont entendus sur les principaux éléments suivants :

- Nom de la commission : Commission populaire pour l'ACA
- Composition de la commission : trois personnes dont deux provenant de la région concernée = une personnalité et une personne d'un organisme d'ACA
- Type de présentation des « mémoires » laissé à la discrétion des organismes (un canevas sera proposé)
- Clarification des rôles et responsabilités de chacune des composantes concernées.

À venir : rôle des commissaire, canevas afin de faciliter la présentation des organismes, type de rapport, etc.

Calendrier de la commission

Printemps / été 2015

- Contact avec les régions et identification des organismes/personnes répondantes
- Préparation des outils pour la tournée : canevas de présentation, communiqué type, etc.
- Planification de la tournée

Automne 2015

- Lancement public de la tournée de la commission
- Présence de la commission dans l'ensemble des régions du Québec
- Alimentation du site internet sur les activités de la commission
- Début de la compilation des comptes rendus
- Interventions médiatiques tant sur le plan national que régional

Hiver 2016

- Compilation des comptes rendus et rédaction du rapport final
- Interventions médiatiques (à préciser)

Rôle et responsabilités de chacun

Organismes de base

- Préparer une brève présentation (max. 15 min.) à déposer devant la commission, dans une forme laissée à la discrétion de l'organisme: mémoire écrit, intervention théâtrale, vidéo, chansons, etc.
- Participer, s'il y a lieu, à l'activité médiatique régionale et/ou locale

Regroupements régionaux

- Possibilité de préparer une brève présentation (max. 15 min.) à déposer devant la commission, et ce, dans une forme laissée à la discrétion de l'organisme : mémoire écrit, intervention théâtrale, vidéo, chansons, slam, poésie, etc.
- Établir des contacts entre les différents regroupements régionaux concernés par la démarche du RQ-ACA, et ce, afin de collaborer à la tenue de la commission sur leur territoire respectif.
- Identifier un regroupement régional ou local ainsi qu'une personne répondante pour le RQ-ACA
- Identifier une personnalité régionale ou locale comme commissaire
- Identifier une personne d'un organisme d'ACA comme commissaire
- Planifier, avec le RQ-ACA, la date de la tenue de la commission dans la région concernée
- Planifier, par exemple, une sortie médiatique avant, pendant et/ou après la tenue de la commission : conférence de presse, point de presse, rencontre individuelles avec des journalistes, participation à des émission radiophoniques (radio communautaire entre autres), communiqués de presse, etc.
- Faire circuler l'information auprès de leurs organismes de base respectifs
- Inciter les organismes à s'inscrire pour effectuer une présentation devant la commission
- Assumer les aspects organisationnels de la tenue de la commission : local, collation, etc. (à préciser)
- Colliger l'information obtenue pendant la commission et rédiger un court compte rendu



Regroupements nationaux membres du RQ-ACA

- Faire circuler l'information auprès de leurs membres respectifs
- Diffuser largement les activités de la campagne sur les médias sociaux des regroupements membres
- Inciter, s'il y a lieu, leurs regroupements régionaux et/ou locaux à contribuer à la tenue de la commission dans leur région
- Participer, dans la mesure du possible, au groupe de travail « Campagne mobilisation ACA 2015 »
- La possibilité de tenir une commission s'adressant aux regroupements nationaux est en discussion actuellement. Décision à venir...

RQ-ACA

- Soutenir et alimenter le groupe de travail « Campagne mobilisation ACA 2015 »
- Bâtir des outils de visibilité de cette campagne : thème, affichettes, communiqué type, etc.
- Bâtir un canevas de présentation pour les organ-

ismes ainsi qu'un document pour les commissaires

- Bâtir un site internet dédié à cette campagne et l'alimenter régulièrement (entre autres en effectuant un suivi de la tenue de la commission dans les régions)
- Tenir un registre des organismes/personnes répondantes dans les régions et établir des liens réguliers avec celles-ci
- Planification de la tenue de la commission dans les régions
- Identification du/de la commissaire « national » pour participer à la commission régionale (note : pas la même personne pour l'ensemble du Québec = personnes provenant du groupe de travail, du conseil d'administration et de l'équipe de travail)
- Recherche de financement pour l'ensemble des activités de cette campagne (minimum de 32 000 \$)
- Compilation des comptes rendus et rédaction d'un rapport final (janvier-février 2016)
- Préparation d'une rencontre des membres basée sur le rapport final de la commission (printemps

**LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME
EXIGENT DU GOUVERNEMENT QU'IL :**

- RESPECTE SA POLITIQUE
- FINANCE ADÉQUATEMENT LES ORGANISMES
- INDEXE ANNUELLEMENT LEUR FINANCEMENT